

المملكة المغربية
+٠٨٨٨٤١ | ٨٨٤٠٤٠
ROYAUME DU MAROC

المجلس الأعلى للتربية والتكوين والبحث العلمي
المجلس الأعلى للتربية والتكوين والبحث العلمي
Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique

الهيئة الوطنية لتقييم منظومة التربية والتكوين والبحث العلمي
INSTANCE NATIONALE D'ÉVALUATION DU SYSTÈME D'ÉDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

LA VIOLENCE

EN MILIEU SCOLAIRE

RAPPORT THÉMATIQUE
RÉSUMÉ



En partenariat avec l'UNICEF





LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

RAPPORT THÉMATIQUE
RÉSUMÉ





Le droit à l'éducation de chaque enfant est un droit protégé par les lois nationales et les conventions internationales. Cependant, pour que ce droit puisse être exercé, il est essentiel que les enfants bénéficient d'une éducation dans un environnement scolaire exempt de violence, où les adultes assument leurs responsabilités pour garantir la sécurité des élèves et où l'école crée un climat propice à l'apprentissage.

Le Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique, en partenariat avec l'UNICEF, a réalisé une évaluation de la violence en milieu scolaire dans les trois cycles de l'enseignement de base, allant du primaire au secondaire qualifiant. L'objectif de cette évaluation est, outre d'établir un diagnostic de la situation de la violence en milieu scolaire, de mesurer sa prévalence, identifier ses différentes formes, déterminer les acteurs impliqués et comprendre les facteurs qui favorisent sa propagation.

Cette évaluation de la violence en milieu scolaire adopte une approche qui combine à la fois l'approche de victimation et l'analyse du climat scolaire. La victimation permet de recueillir le point de vue des personnes ayant subi des transgressions et des actes de violence à l'école, afin de mieux comprendre ces phénomènes. Quant à l'analyse du climat scolaire, elle permet d'évaluer la qualité de l'éducation telle que perçue par les parents, le personnel éducatif et les élèves. Il convient de souligner que cette évaluation se concentre spécifiquement sur la violence en milieu scolaire, qui se limite aux actes violents survenant dans l'enceinte de l'établissement.

L'évaluation comprend une enquête quantitative menée dans 260 établissements scolaires, avec la participation de 13 884 élèves, représentant les trois cycles de l'enseignement. Elle est complétée par une enquête qualitative menée dans 27 établissements, dans le but d'identifier et de caractériser les actes de violence, d'établir des diagnostics qualitatifs et de développer des stratégies d'action visant à contrôler la violence à l'école.

Ce résumé expose les résultats clés de l'évaluation sur la violence en milieu scolaire, tout en proposant des pistes de réflexion afin de prévenir et de lutter contre ce fléau au sein des établissements scolaires.

La victimation des élèves

L'enquête sur la victimation des élèves en milieu scolaire met en évidence plusieurs formes de victimations signalées par les élèves. Les violences verbales telles que les moqueries, les sobriquets et les insultes sont des pratiques courantes et banalisées dans les établissements scolaires. Près d'un tiers des élèves du primaire déclarent avoir été affublés d'un sobriquet méchant ou méprisant, tandis que 55,9 % des élèves du secondaire, principalement des garçons, affirment subir des moqueries à différents degrés.

Les résultats de l'enquête révèlent également la présence de violence physique en milieu scolaire. Dans les écoles primaires, 25,2 % des élèves déclarent avoir été frappés et 28,5 % bousculés, tandis qu'au secondaire, 25,3 % des élèves affirment avoir été frappés et 37,4 % bousculés dans l'intention de leur faire du mal. Les garçons sont victimes de violence physique plus souvent que les filles.

Les élèves font également l'expérience de violences d'appropriation telles que les vols simples, les vols avec extorsion et les détériorations d'objets personnels. Selon l'enquête, ces types de violence sont assez répandus, touchant respectivement 27,1 % et 38,6 % des élèves du primaire et du secondaire. Les vols avec extorsion et les détériorations d'objets personnels touchent les élèves, filles et garçons, dans des proportions similaires. De plus, 61,7 % des collégiens et 70,3 % des lycéens affirment avoir été témoins d'actes de vandalisme sur le matériel scolaire commis par les élèves. Enfin, les élèves des établissements privés situés en milieu urbain sont moins exposés au racket que ceux des établissements publics urbains.

La cyberviolence affecte certains élèves et est susceptible de se développer davantage vu l'accès de plus en plus généralisé aux outils numériques. Dans les écoles primaires, un nombre significatif d'élèves déclarent avoir été victimes de publications non désirées les concernant sur les réseaux sociaux (8,3 %). Quant aux élèves du secondaire, l'enquête révèle que 8,6 % d'entre eux déclarent être victimes de diffusion de leurs photos ou vidéos intimes sur internet ou par message texte. Les garçons semblent plus touchés que les filles, et les élèves des établissements privés urbains globalement plus exposés à ce type de violence.

L'enquête a également révélé que le harcèlement est très répandu dans les établissements scolaires. Environ 15,2% des élèves du primaire et 29,7% des élèves du secondaire ont déclaré avoir été harcelés dans leurs établissements. Parmi ces élèves ayant déclaré avoir été harcelés, 34% des élèves du primaire et 25,4% du secondaire ont précisé qu'ils avaient subi un harcèlement à caractère sexuel. Les élèves relevant des établissements privés et des milieux urbains sont plus susceptibles de signaler un harcèlement sexuel que ceux des établissements publics et des milieux ruraux.

Les résultats de l'enquête ont également révélé que 21,2% des élèves du primaire et 38,9% des élèves du secondaire déclarent connaître des élèves qui ont été victimes de harcèlement sexuel. Cela concerne à la fois les filles et les garçons.

Les auteurs de la violence en milieu scolaire

Dans les établissements scolaires, les violences verbales et physiques sont perpétrées par différents auteurs, selon les niveaux scolaires. Au primaire, les garçons sont les principaux auteurs de ces violences, mais les enseignants peuvent également en être responsables. Au secondaire, ce sont principalement les élèves qui commettent des violences verbales et symboliques, suivis des enseignants, des intrus, des groupes de jeunes extérieurs à l'établissement, du personnel et, dans une moindre mesure, des parents. Il apparaît ainsi que les élèves peuvent être victimes de différents types de violence, émanant de différentes personnes au sein de l'établissement. Les violences commises par des intrus ou des adultes extérieurs à l'établissement sont moins fréquentes, mais plus présentes dans les zones rurales.

Concernant le harcèlement, l'enquête a révélé que les auteurs du harcèlement à l'école primaire sont principalement des garçons (66,3%), et certains élèves ont également mentionné des enseignants (5,8%) comme auteurs. Au secondaire, les principaux auteurs du harcèlement sont des élèves garçons, agissant individuellement ou en groupe (70,1%), suivis des enseignants (20,4%), des intrus et d'autres personnels de l'établissement.

En ce qui concerne les auteurs du harcèlement sexuel, les garçons sont également les principaux responsables, mais un nombre significatif d'élèves a également mentionné des enseignants comme auteurs. Au primaire, 6,9% des élèves déclarent que l'auteur du harcèlement sexuel est l'enseignant, tandis qu'au secondaire, environ 24,5% des élèves ont déclaré avoir subi un harcèlement sexuel de la part des enseignants.

La punition dans les établissements scolaires

L'enquête révèle que malgré l'interdiction formelle de la punition basée sur la violence, cette pratique est toujours présente dans les établissements scolaires au Maroc. Les punitions verbales et symboliques, telles que les brimades et les insultes, sont les plus courantes au niveau primaire, suivies des punitions dites éducatives, comme la copie de lignes et la diminution des notes. La troisième catégorie concerne les châtiments corporels, où 28% des élèves punis au primaire ont été victimes de coups infligés avec un objet ou un instrument.

Au secondaire, les punitions présentent des différences par rapport à celles enregistrées au primaire, mais présentent des similitudes dans les catégories et les types. Les avertissements et les messages envoyés aux parents sont les punitions les plus couramment utilisées. D'autres sanctions éducatives, telles que les devoirs supplémentaires, sont également pratiquées. Les châtimts corporels sont encore présents dans certains établissements, avec 30,6% des élèves déclarant avoir été frappés avec un objet et 17,3% ayant déclaré avoir reçu des gifles et/ou des coups. Les garçons seraient plus souvent exposés aux punitions et aux châtimts corporels que les filles. Les établissements privés auraient tendance à recourir à plusieurs types de châtimts plus fréquemment que les établissements publics, et bien que dans une proportion moindre, le châtiment corporel persiste également dans l'enseignement secondaire qualifiant.

Climat scolaire et violence à l'école

Le climat scolaire est généralement perçu de manière positive par les élèves de tous les niveaux scolaires, mais il semble se dégrader, au fil de la scolarité, pour atteindre un niveau très bas au secondaire qualifiant. De nombreux élèves expriment de la peur au sein de leur école, principalement en lien avec l'autorité éducative représentée par les enseignants et les directeurs. Certains endroits de l'école sont également redoutés par les élèves du primaire, tels que les toilettes (mentionnées par 38,5% des élèves) et le bureau du directeur (32,1%). En dehors de l'école, près de 30% des élèves du primaire ont déclaré ressentir de la peur sur le chemin de l'école.

Le bien-être des élèves du secondaire est généralement perçu positif à l'école, mais certains éprouvent de la peur et de l'insécurité, en particulier dans les toilettes (35,1%), les environs de l'établissement (47,5%) et sur le chemin les menant à l'école (45%). Les élèves du secondaire sont plus enclins à ressentir de l'insécurité dans les espaces non surveillés.

Les résultats de l'étude ont permis de construire un indice multidimensionnel de climat dans les écoles qui généralement se détériore à mesure que les élèves progressent dans leur scolarité, surtout dans les établissements publics urbains, et plus particulièrement chez les lycéens.

Acteurs éducatifs et violence en milieu scolaire

Cette étude met en évidence la persistance d'actes de violence malgré une perception généralement positive du climat scolaire. En effet, le châtiment corporel envers les élèves demeure une réalité. Certains enseignants estiment que la violence est nécessaire pour faire face à la violence des élèves, en dépit des instructions du ministère de tutelle qui interdit son usage. En outre, les établissements situés dans des milieux urbains défavorisés semblent davantage touchés par ce phénomène. Les actes de harcèlement en milieu scolaire à l'encontre du personnel éducatif représentent 6,1% des enseignants victimes de harcèlement, selon leurs déclarations.

Par ailleurs, la plateforme Marsad, lancée par le ministère de l'Éducation nationale, pour enregistrer les cas de violence dans les écoles, est méconnue par 75,9% du personnel et les actes de violence ne sont pas toujours signalés dans les établissements scolaires.

Des pistes de réflexion

La violence en milieu scolaire demeure un défi majeur pour l'éducation, la promotion de l'individu et le développement de la société. Pour prévenir la victimisation des élèves et favoriser un climat scolaire propice à l'éducation de qualité et à la sécurité, il est essentiel de mettre en place des mesures efficaces.

Tout d'abord, il apparaît essentiel d'établir une politique claire de lutte contre la violence en milieu scolaire. Cette politique pourrait être soutenue par un engagement politique fort et une réglementation solide et effective, lui permettant d'être intégrée dans les processus de réforme éducative pour démontrer la volonté politique de lutter contre ce fléau.

Une collecte de données probantes sur la violence est primordiale pour orienter les mesures de lutte et de remédiation. Outre la collecte de ces données, il est également important d'établir des indicateurs pour mesurer l'évolution et l'impact des politiques et des mesures prises, et renforcer le dispositif de collecte de données et de suivi.

La lutte contre le châtime corporel, une forme de violence exercée par certains enseignants, est une priorité. Aucune éducation ne peut être construite sur la peur et le châtime corporel. Il est nécessaire de former les enseignants pour gérer les comportements difficiles de certains élèves et maintenir un environnement éducatif sécurisant.

La protection des élèves constitue un aspect crucial de la lutte contre la violence en milieu scolaire, notamment dans les établissements spécifiques tels que les internats. Il est nécessaire de mettre en place des mécanismes de protection des enfants, de prévention et de réduction des cas de violence et de harcèlement sexuel. Un système de signalement approprié par la victime pourrait être instauré pour permettre aux enfants de signaler les agressions et le harcèlement, tout en les informant et en les sensibilisant à ces problématiques.

Les établissements scolaires pourraient également, dans le cadre du projet d'établissement, disposer d'un code de conduite clair contre la violence et de mécanismes opérationnels pour traiter les cas de violence. Cela peut être réalisé grâce à des programmes de sensibilisation, des formations et la promotion d'une culture de tolérance, de respect et de non-violence au sein des écoles.

La cyberviolence en milieu scolaire nécessite une approche spécifique. Les écoles pourraient établir des politiques claires, former les acteurs impliqués et fournir un soutien émotionnel aux victimes. Sensibiliser les élèves aux conséquences de la cyberviolence, encourager la collaboration et travailler en partenariat avec les autorités concernées constituent des mesures essentielles.

En outre, il est crucial de sécuriser les lieux où des actes de violence se produisent au sein des établissements scolaires. Des mesures pourraient être prises pour rendre les toilettes et autres espaces non surveillés plus sûrs, afin de réduire les cas de violence.

La formation adéquate du personnel scolaire constitue également un élément essentiel pour traiter efficacement la violence en milieu scolaire. En effet, il apparaît nécessaire d'intégrer des approches pédagogiques dans la formation des directeurs et des enseignants, afin de mieux gérer et traiter les cas de violence entre les élèves. Cela permettra de prévenir les réactions violentes des enseignants et de favoriser des méthodes de résolution de conflits non violentes.

Par ailleurs, pour pouvoir créer un environnement éducatif sécurisé et propice à l'épanouissement des élèves, offrir des activités sportives, culturelles et sociales revêt une importance capitale. Ces activités permettent de canaliser l'énergie des élèves de manière positive, renforcent les liens sociaux et favorisent un climat scolaire respectueux.

La mobilisation collective de tous les acteurs concernés est déterminante dans la lutte contre la violence en milieu scolaire. Les décideurs à tous les niveaux, le personnel éducatif, les parents, les élèves, les communes, les collectivités locales, les forces de la sûreté nationale et les médias ont tous un rôle à jouer pour prévenir la violence en milieu scolaire et lutter contre ce phénomène.

En agissant de manière coordonnée et en mettant en œuvre ces mesures, il est possible de lutter efficacement contre la violence en milieu scolaire et de promouvoir une éducation de qualité et sécurisante pour chaque enfant.





Angle Avenues Al Melia et Allal El Fassi,
Hay Riad, Rabat - B.P. 6535 - Maroc

Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique

Tél : +212(0)537-77-44-25 | contact@csefrs.ma

Fax : +212(0)537-68-08-86 | www.csefrs.ma